

Une négation des spécificités

- La corps B CII est historiquement née de la contestation des infirmières en 1989 puis de celle des assistantes sociales en 1990.
- La grille a été officiellement créée suite aux accords DURAFOUR de 1992.
- Au fil des années et de l'évolution de la formation, d'autres corps ou cadres d'emplois ont été positionnés sur ces grilles spécifiques.
- Si la nouvelle catégorie B ne concrétise pas la disparition du CII, elle entérine, par son intégration dans la nouvelle grille, un retour en arrière de plus de vingt ans, tout en maintenant un recrutement de niveau BAC + 2.